

LVMH

Société Européenne au capital de 150 042 510 euros
Siège social : 22, avenue Montaigne – 75008 Paris
775 670 417 RCS PARIS

Politique de rémunération des mandataires sociaux Assemblée Générale Mixte du Jeudi 18 Avril 2024

Résultats des votes (Article R-22-10-14 IV du Code de commerce)

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton du Jeudi 18 Avril 2024, a approuvé sans modification et comme suit, les résolutions relatives aux politiques de rémunération des Administrateurs et des dirigeants mandataires sociaux présentées dans le Document d'Enregistrement Universel 2023 :

RESOLUTIONS	RESULTAT DU VOTE	LIEN VERS LE DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL
13^{ème} Résolution Politique de rémunération des Administrateurs	Approuvée à 99,907 %	Paragraphe 2.1.1 Pages 219 et 220
14^{ème} Résolution Politique de rémunération du Président-directeur général	Approuvée à 81,103 %	Paragraphe 2.1.2 Pages 220 à 222
15^{ème} Résolution Politique de rémunération du Directeur général délégué	Approuvée à 81,048 %	Paragraphe 2.1.2 Pages 220 à 222